

Ça vaut le détour...



La Forêt de Brotonne

La Forêt de Brotonne fait partie du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande qui a permis la sauvegarde et la mise en valeur d'un grand espace naturel s'étendant de la banlieue de Rouen jusqu'au marais Vernier. C'est un reste de la vaste forêt primaire qui recouvrait toute la région, l'antique forêt d'Arelaune. Son statut de forêt royale la protégea des défrichements. Elle s'étend aujourd'hui sur 12 km de long et 10 km de large, et elle est quadrillée de multiples chemins forestiers. Plantée de plus de 90 espèces d'arbres, cette forêt est l'une des plus grande hêtraie de France avec 62% de sa surface couverte de hêtres. Mais on y trouve aussi de magnifiques pins sylvestres, charmes et chênes.

Depuis l'époque gallo-romaine, la forêt d'Arelaune est un endroit privilégié pour la chasse à courre. François 1er séjourna souvent dans la région pour s'adonner au plaisir de la chasse, en particulier en forêt de Brotonne.

La faune forestière

Qu'il soit sanglier ou lombric, chouette ou mulot, oiseau ou insecte, qu'il soit minuscule ou imposant, chaque animal joue son rôle dans l'équilibre de la vie forestière. Le randonneur pourra au détour d'un sentier repérer des traces et les identifier, apercevoir un écureuil, surprendre un chevreuil, et même épier un pic noir.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...



Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec

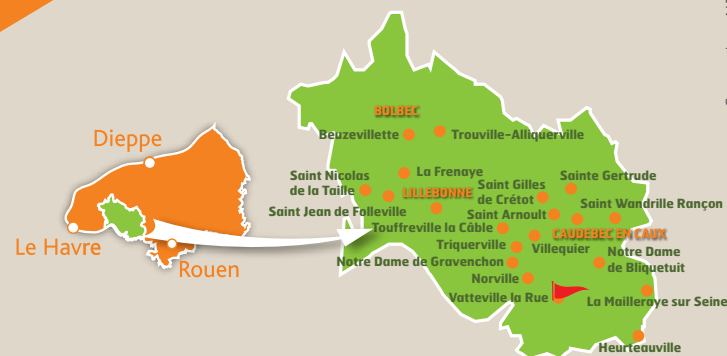
Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



Départ : Vatteville-la-Rue, aire du bois de Fécamp

Randonnée en Seine-Maritime

Vallée de Seine Le Pays de Caux Vallée de Seine



Conception : ALIYAVIA Lille - Impression : Gabel - Crédit photos : G. TARGAT



RANDONNÉE À CHEVAL
Départ : Aire du bois de Fécamp
Circuit 6 Vatteville-la-Rue,
Au cœur d'Arelaune
28,5 km - 4h



Seine-Maritime
La Normandie Impressionnante



Circuit 6

Au cœur d'Arelaune

28,5 km - 4h

Départ : **Vatteville-la-Rue**,
Aire du bois de Fécamp

AVIS DU RANDONNEUR

“Cette belle boucle emmène les randonneurs, en plein cœur de la forêt domaniale de Brotonne, anciennement nommée forêt d'Arelaune. Pour les amoureux de la nature, c'est un superbe moyen de découvrir ou redécouvrir cette forêt royale et de sa biodiversité.”

1 Prenez la route à droite en sortant du parking. Tournez à gauche à la barrière sur la route forestière. De nouveau à gauche, entre les parcelles n°181 et 167 jusqu'au croisement où vous irez à droite. Au niveau de l'aire de pique-nique du Rond du Loup, engagez-vous sur le sentier à gauche entre les parcelles n°165 et 166 ; au bout, prenez à droite. Tournez à gauche entre les parcelles n°162 et 163 et descendez jusqu'à la route.

2 Prudence : Traversez la D131 et empruntez la barrière de gauche jusqu'au grand carrefour. Poursuivez face à vous, entre les parcelles n°135 et 133 puis à droite entre les parcelles n°133 et 132. Tournez à gauche 2 fois par le chemin de traverse. Prenez de nouveau à gauche au bout de la parcelle n°134 et 2 fois à droite sur les grandes allées forestières. Au carrefour Tanvet, coupez la route forestière et dirigez-vous sur le chemin de droite. Restez bien à droite, sur le chemin du haut, le long de la parcelle n°138. En bas, tournez à gauche.

3 Poursuivez sur la route du Val du Long Brun (attention aux rails d'évacuation d'eau et aux plaques de bétons). Au carrefour, prenez le chemin à gauche entre les parcelles n°153 et 156 et montez jusqu'au carrefour du Tourniquet. Vous êtes sur le GR23. Suivez la route ouverte à la circulation, à droite jusqu'au chemin en lisière de la forêt sur votre gauche.

4 Prudence : Traversez de nouveau la D131 pour aller tout droit. A la patte d'oie dans le virage, prenez le chemin de droite jusqu'à l'allée forestière où vous

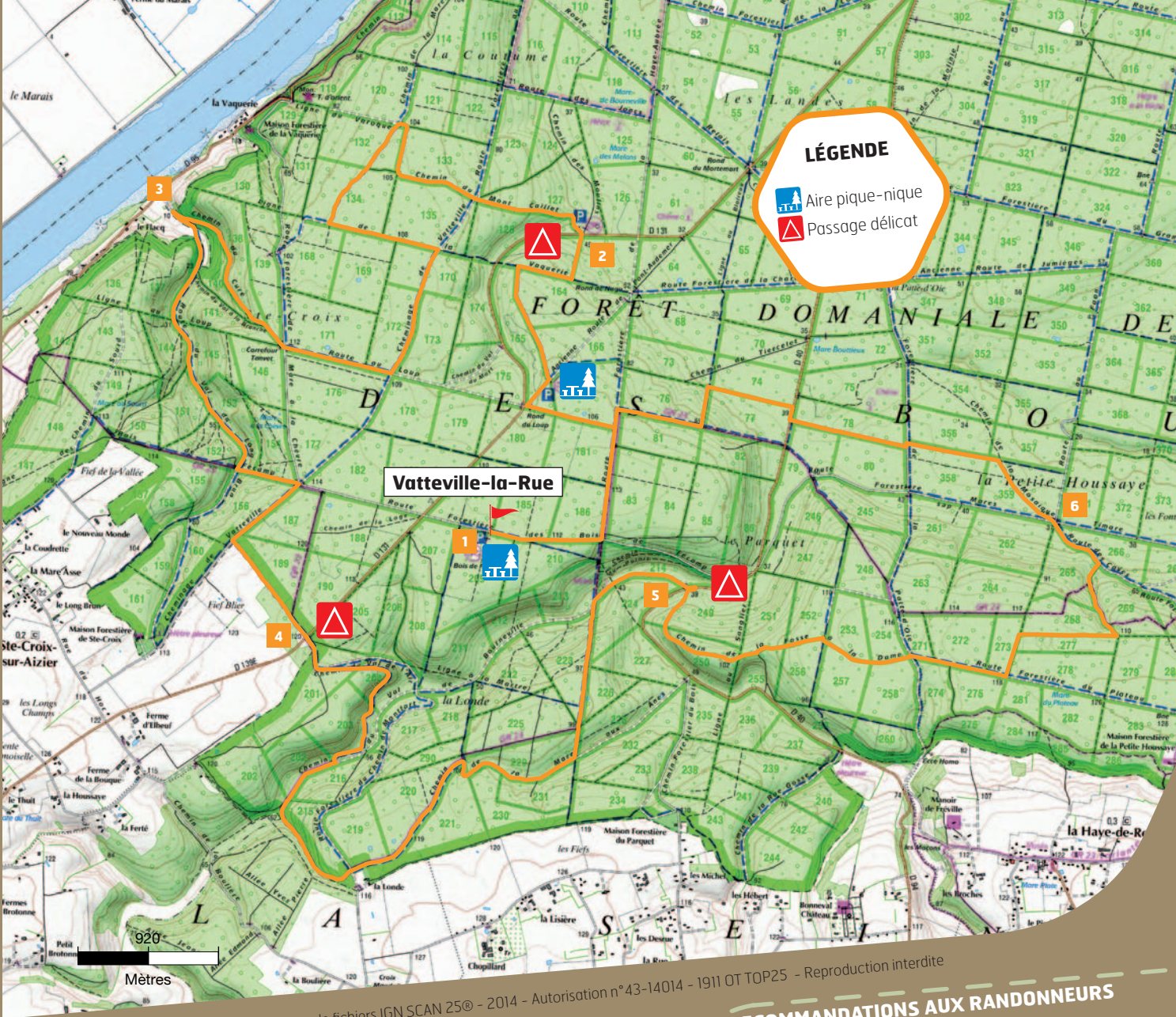
irez à droite. Au prochain carrefour, continuez tout droit sur 2km, puis tournez à gauche entre les parcelles n°229 et 228. Prenez ensuite l'allée forestière à droite jusqu'à retrouver la route D40.

5 Traversez **prudemment** la D40 pour suivre face à vous le Chemin de la Fosse à la Dame durant 2km. Vous croisez une route forestière et continuez en face entre les parcelles n°271 et 274. Bifurquez à gauche entre les parcelles n°273 et 278 puis à droite après la parcelle n°277. A l'intersection, prenez le chemin à gauche entre les parcelles n°268 et 270. Quittez le GR en restant sur le chemin de gauche puis suivez la Route des Caves à gauche.

6 Au carrefour, empruntez le chemin de gauche de l'autre coté de la route. Prenez ensuite à gauche entre les parcelles n°358 et 356. Arrivés sur la route, faites un petit décroché sur la gauche pour reprendre le chemin de droite, entre les parcelles n°78 et 80. Au bout, suivez la route D40 sur la droite et traversez pour prendre le chemin de gauche. Tournez à gauche entre les parcelles n°76 et 77 puis à droite. Suivez l'allée forestière à gauche pour retrouver la Route Forestière des Bois de Fécamp et rejoindre le parking de départ vers la droite.

Balilage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



Extractions des fichiers IGN SCAN 25© - 2014 - Autorisation n°43-14014 - 1911 OT TOP25 - Reproduction interdite

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emportez vos déchets
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique "EN REGIONS"
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux et attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- Signalez toutes anomalies via les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les indications du topoguide et les balises de sécurité implantées aux carrefours dangereux.

